

11^{ème} Rapide de Veigy-Foncenex

Tournoi Principal

Tournoi Accession (-1600)



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

« Homologué FFE et FIDE pour Elo rapide FIDE (juillet 2026) – Cadence 15' + 5" – 7 rondes suisses – 140 places max ;

Principal (ouvert à tous) & Accession (< 1600 Elo rapide FIDE, dernière liste avant tournoi) »

Article 1 : "Présentation"

Le Club d'Échecs de Veigy-Foncenex organise le dimanche 21 juin 2026 le 11^{ème} Rapide de Veigy-Foncenex à Veigy-Foncenex (74).

Les rencontres ont lieu à la Salle d'Animation, 166 B route du Chablais, 74140 Veigy-Foncenex.

La manifestation est composée de deux tournois homologués FFE/FIDE Elo rapide. Pour les deux tournois, les joueurs doivent être licenciés B FFE valide saison en cours (ou code FIDE différent de FRA d'une fédération reconnue hors RUS et BLR ;

- **Tournoi Principal** : ouvert à tous les joueurs licenciés.
- **Tournoi Accession** : réservé aux joueurs licenciés de moins de 1600 Elo rapide FIDE (dernière liste publiée avant le tournoi).

Article 2 : Règles et Appariements

Les règles du jeu sont celles de la FIDE adoptées par le 93^{ème} Congrès de la FIDE qui s'est tenu à Chennai et entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2023.

Le tournoi se joue en 7 rondes suisses intégrales (règles C.04 FFE).

Appariement de la ronde 1 : les joueurs pointés avant 9h30. Les retardataires arrivant avant 10h reçoivent un bye à 0 point.

Le délai de forfait est de 10 minutes.

Un joueur absent sans notification est considéré comme forfait. Après 2 rondes non jouées, il est retiré du tournoi. Les forfaits injustifiés seront signalés à la FFE pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers

Article 3 : Cadence de jeu

La cadence de jeu est de 15 minutes + 5 secondes par coup.

Le vainqueur enregistre le résultat à la table d'arbitrage immédiatement après la partie. En cas d'égalité, le conducteur des blancs enregistre ce résultat. Sans résultat à la fin de la ronde, le résultat sera compté comme double forfait.

Article 4 : Horaires des rondes

- Pointage avant 9h30
- Ronde 1 : 10h
- Ronde 2 : 10h50
- Ronde 3 : 11h40
- Ronde 4 : 13h40
- Ronde 5 : 14h30
- Ronde 6 : 15h20
- Ronde 7 : 16h10
- Remise des prix : 17h00

Horaires indicatifs, ajustables par l'arbitre.

Article 5 : Droits d'inscription

Inscription en ligne obligatoire : <https://chk.me/q25ihiz> (clôture le 20/06/2026 à 20h00).

Aucune inscription sur place sans dérogation.

Frais :

- 25 € adultes (licence B possible en ligne).
- 15 € jeunes (licence B possible en ligne).
- 15 € pour la participation au repas organisé par le Club d'Échecs de Veigy-Foncenex.

Licence B prise en ligne : affiliation au club organisateur (transfert gratuit possible vers un autre club FFE sur demande).

Article 6 : Classement et départages

Le classement est établi au nombre de points suivant le barème :

- Gain = 1 point
- Nul = ½ point
- Perte = 0 point

En cas d'égalité, les départages suivants seront appliqués :

1. Buchholz tronqué
2. Buchholz
3. Sonneborn-Berger

Article 7 : Prix

Tournoi Principal

- 1^{er} 200 €
- 2^{ème} 100 €
- 3^{ème} 75 €
- 4^{ème} 60 €
- 5^{ème} 40 €

Tournoi Accession (-1600)

- 1^{er} 95 €
- 2^{ème} 50 €
- 3^{ème} 35 €
- 4^{ème} 25 €
- 5^{ème} 20 €

Prix par catégorie :

- Vétéran 20 €
- Jeune 20 €
- Féminin 20 €
- < 2000 20 €
- < 1800 20 €

Prix par catégorie :

- Vétéran 20 €
- Jeune 20 €
- Féminin 20 €
- < 1500 20 €

Prix à la place réelle (non cumulables). Coupes pour 1^{er}-3^e et 1^{er} catégories. Absence à la remise des prix = renonciation.

Article 8 : Organisation et arbitrage

Responsable de l'organisation

NAVARRO David

Arbitre principal

HORN Gilles, AFO1

Article 9 : Jury d'appel

En cas de désaccord avec une décision de l'arbitre (ex. : coup illégal, forfait, sanction), le joueur continue la partie selon les directives de l'arbitre, puis dépose une réclamation écrite auprès du jury (délai : fin de ronde + 15 min max).

Le jury est constitué dès la ronde 1 et affiché en salle de jeu. Composition : 2 membres de l'organisation + 1 arbitre (distinct de l'arbitre principal). Quorum : 2 membres. Décision à la majorité, prise dans l'heure suivante.

Les décisions du jury s'appliquent immédiatement pour la suite du tournoi. Un recours ultérieur est possible auprès de la Commission d'Appels Sportifs de la Ligue.

Article 10 : Règles spécifiques

Si un joueur utilise ses deux mains pour réaliser un coup (en cas de roque, de prise ou de promotion) et appuie sur la pendule, cela sera considéré comme un coup illégal (article 7.5.4 du Livre de l'Arbitre).

Pour le premier coup illégal achevé par un joueur, l'arbitre donnera une minute supplémentaire à son adversaire. Pour le second coup illégal achevé par le même joueur, l'arbitre déclarera la partie perdue par ce joueur.

L'article A.5 de l'annexe A (Parties en cadence rapide) de la FIDE s'applique pour l'intégralité de la compétition. En cas de divergence avec le présent règlement, les règles FIDE prévalent.

Article 11 : Conduite des joueurs

Les joueurs sont tenus de respecter la Charte des joueurs et joueuses d'Échecs de la FFE et le code de l'éthique de la FIDE sous peine de sanctions.

Le lieu de compétition comprend la « zone de jeu », les toilettes, la zone fumeur, la salle d'analyse et la zone buvette ainsi que tout autre endroit désigné par l'arbitre. La « zone de jeu » est définie comme l'endroit où se tiennent les parties de la compétition. Un joueur au trait ne peut pas quitter la « zone de jeu » sans autorisation de l'arbitre.

Les conversations et lectures suspectes sur des parties en cours sont interdites sur le lieu de compétition.

Les analyses et parties amicales sont interdites dans la « zone de jeu ». Les repas doivent se prendre à l'extérieur de l'aire de jeu.

Les téléphones et autres appareils électroniques de communication doivent être éteints et laissés dans un sac ou manteau. Un joueur possédant ce type d'appareil sur lui pendant sa partie sera sanctionné par la perte de la partie.

Il est strictement interdit de fumer et de vapoter sur le lieu de compétition, hormis dans la zone fumeur à l'extérieur.

Chaque participant est susceptible d'apparaître sur une photographie publiée dans la presse ou sur Internet. En cas de refus, merci de bien nous le spécifier par avance.

Les photos et vidéos sont interdites dans la zone de jeu sans autorisation de l'arbitre.

Une tenue correcte est exigée sur le lieu de compétition.

Tout contrevenant peut recevoir un avertissement oral. Deux avertissements oraux signifient l'exclusion immédiate du tournoi.

Article 12 : Divers

Tous les participants s'engagent à respecter le présent règlement intérieur.

Arbitre principal

Gilles HORN

Responsable organisation

David NAVARRO